

1. Objet et champ d'application

1.1. Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent la vente, la location, la livraison, l'installation, la mise en service, la maintenance, la réparation et la reprise des moyens auxiliaires (dispositifs et aides techniques) fournis par fh. Moyens auxiliaires, un service de la Fondation Foyer-Handicap, N° TVA CHE-109.069.145, sise 116 chemin du Pont du Centenaire CH 1228 Plan-les-Ouates (ci-après « le Revendeur »), via son point de vente, son équipe mobile et/ou son site fh-moyensauxiliaires.ch.

1.2. Les CGV s'appliquent à toute commande passée par des clients particuliers, représentants légaux, institutions, assureurs ou professionnels de santé (ci-après « le Client »).

1.3. Les conditions particulières (offre, bon de livraison, contrat de location, contrat de maintenance) prévalent sur les CGV.

2. Informations précontractuelles

2.1. Le Revendeur met à disposition des clients, les fiches produits, notices, consignes de sécurité, exigences d'entretien, limites d'usage, certificat de conformité, et toute traçabilité utile. Les informations fournies sont basées sur les documents des fabricants

2.2. Le Client s'engage à communiquer les informations nécessaires (ordonnance médicale, évaluation ergonomique ou adaptations personnalisées ainsi que toute contre-indication médicale.).

3. Offre et conclusion du contrat

3.1. Les offres sont valables 3 mois sauf mention contraire.

3.2. Le contrat de vente ou de service est conclu à la confirmation écrite du Revendeur (courriel ou signature), ou à la remise/livraison du produit (contre signature).

3.3. Le Revendeur se réserve le droit de refuser des commandes pour motifs légitimes (sécurité, inadéquation clinique, solvabilité, disponibilité du matériel).

4. Prix, taxes et conditions de paiement

4.1. Les prix sont en CHF, TVA incluse, frais de livraison/installation en sus si applicable.

4.2. Paiement : comptant, carte, virement, ou facturation (sous réserve d'accord). Échéance standard à 30 jours nets.

4.3. En cas de prise en charge partielle par les assurances AI/LAMal/LAA/PC, le Client demeure redevable du solde non pris en charge (franchise, quote-part, refus, etc.).

4.4. Retard de paiement : intérêts moratoires à [5 %] l'an (art. 104 CO). Le Revendeur peut récupérer le matériel et/ou suspendre les prestations jusqu'au règlement complet.

5. Disponibilité, livraison et transfert des risques

5.1. Les délais de livraison/installation sont indicatifs ; le Revendeur informe le Client des retards prévisibles.

5.2. Transfert des risques : à la remise au Client (retrait ou livraison)

5.3. Réception : le Client doit vérifier le colis/produit à la livraison et signaler immédiatement toute anomalie du produit par écrit sur le bon de livraison ou dans les 48h.

6. Installation, mise en service et formation

6.1. L'installation et la mise en service concernent les produits uniquement fournis par le Revendeur. Elles ont lieu sur rendez-vous, en présence du Client ou de son représentant légal.

6.2. Une formation de base à l'utilisation et à l'entretien peut être incluse ou facturée selon contrat de vente.

6.3. Le Client s'engage à respecter strictement les notices, limites d'utilisation et consignes de sécurité.

7. Conformité, personnalisation et adaptations

7.1. Les moyens auxiliaires livrés sont neufs (sauf produits de démonstration, mentionnés comme tels) et conformes à l'offre.

7.2. Les produits sur mesure ou adaptés (dimensions, options, orthèses, systèmes électroniques, aménagements) sont réalisés sur la base des informations et essais validés par le Client. Tout changement demandé par le client après validation peut engendrer des coûts supplémentaires.

7.3. Des tolérances techniques peuvent s'appliquer. Le Revendeur peut proposer des équivalences en cas d'indisponibilité.

8. Garantie et service après-vente

8.1. Garantie légale conformément au Code des obligations (CO) et garantie fabricant (durée/conditions figurant sur la fiche produit).

8.2. La garantie couvre les défauts de fabrication dans des conditions d'usage normal.

Sont exclus : usure normale, dommages dus à un usage inapproprié, chocs, absence d'entretien, interventions non autorisées, consommables.

8.3. En cas de défauts avérés, le produit pourra être réparé ou remplacé, le cas échéant remboursé si les solutions ne sont pas possibles.

8.4. Les interventions hors garantie, déplacements, pièces et main-d'œuvre sont facturées selon le tarif en vigueur.

8.5. En cas de vente de produits de démonstration ou d'occasion la garantie peut être réduite par rapport au neuf (précisée au contrat de vente).

9. Location

9.1 Les conditions de location font partie intégrante du contrat de mise en location. Elles sont acceptées par signature du Client. Elles sont consultables sur le site Internet du service : www.fh-moyensauxiliaires.ch

10. Essai, prêt

10.1. Les modalités de prêt et d'essai font partie intégrante du bon de livraison. Elles sont acceptées par signature du Client.

Elles sont consultables sur le site Internet du service : www.fh-moyensauxiliaires.ch

11. Droit de retour / Rétractation

11.1. Magasin : retours acceptés sous 7 jours pour produits non utilisés, non personnalisés, emballage d'origine intact, sur présentation de la preuve d'achat et après en avoir informé le Revendeur en amont. Des frais administratifs peuvent s'appliquer

11.2. Exclusions : équipements de maintien à domicile (salle de bains) si l'emballage est ouvert, produits sur mesure/personnalisés, coussins et textiles.

12. Responsabilité et sécurité

12.1. Le Revendeur répond exclusivement des dommages directs prouvés résultant de la fourniture, de l'installation ou de l'usage normal des moyens auxiliaires, dans la limite du prix payé par le Client.

12.2. Le Client doit utiliser le produit conformément à sa destination, aux notices et entretiens préconisés.

12.3. Les modifications non autorisées, l'usage en dehors des spécifications ou l'absence d'entretien annulent la responsabilité et la garantie.

13. Entretien, maintenance.

13.1. Selon la réglementation, certains dispositifs exigent un entretien périodique. Un contrôle annuel peut être proposé par le Revendeur.

13.2. Les batteries/chargeurs doivent être utilisés et stockés selon consignes du fabricant.

14. Protection des données

14.1. Le Revendeur traite les données personnelles et de santé conformément au droit suisse (nLPD/OOPD) et aux normes applicables aux institutions médico-sociales.

14.2. Finalités : fourniture des prestations, traçabilité, sécurité, facturation, obligations légales, rappels sécurité.

14.3. Droits : accès, rectification, limitation, opposition dans les limites légales. Contact : rprod@foyer-handicap.ch.

14.4. Les données peuvent être partagées avec assureurs, prescripteurs, partenaires techniques strictement pour l'exécution du contrat.

15. Dispositions réglementaires (dispositifs médicaux)

15.1. Les moyens auxiliaires qualifiés de dispositifs médicaux sont fournis dans le respect du droit suisse applicable (p. ex. ODim), y compris exigences de sécurité, performance, vigilance et rappels.

15.2. Le Client s'engage à signaler sans délai tout incident ou événement indésirable.

16. Force majeure

16.1. Aucune partie n'est responsable d'un manquement dû à un événement de force majeure (p. ex. pénuries, pandémies, décisions administratives, catastrophes). Les obligations sont suspendues pendant la durée de l'évènement.

17. Cession et sous-traitance

17.1. Le Revendeur peut recourir à des sous-traitants qualifiés (logistique, installation, maintenance).

17.2. Le Client ne peut céder ses droits/obligations sans accord écrit du Revendeur.

18. Propriété intellectuelle

18.1. Marques, logos, notices, documentations et contenus demeurent la propriété de leurs titulaires.

18.2. Aucune licence n'est concédée au-delà de l'usage nécessaire à l'exploitation du produit.

19. Réserve de propriété

19.1. Les produits demeurent propriété du Revendeur jusqu'au paiement intégral du prix. Le Revendeur est autorisé à inscrire la réserve de propriété au registre compétent.

20. Résiliation et suspension

20.1. En cas d'inexécution grave (notamment impayés répétés, usage dangereux), le Revendeur peut résilier le contrat de vente ou de location, après mise en demeure écrite.

21. Réclamations

21.1. En cas de litige, les parties recherchent en priorité une solution amiable.

21.2. Les réclamations peuvent se faire par courriel à moyensauxiliaires@foyer-handicap.ch.

22. Droit applicable et for

22.1. Les présentes CGV sont régies par le droit suisse.

22.2. For juridique : Carouge / GE, sous réserve de for impératif pour les consommateurs.

23. Modifications des CGV

23.1. Le Revendeur peut modifier les CGV à tout moment ; la version applicable est celle en vigueur à la date du contrat de vente ou de location.

Contact

fh.Moyens auxiliaires – Fondation Foyer-Handicap

Adresse : Chemin du Pont du Centenaire 116 – 1228 Plan-les-Ouates

Tél. : 022.794 52 54

E-mail : moyensauxiliaires@foyer-handicap.ch

Heures d'ouverture : 8h – 12h et 13h – 17 h

Site : fh-moyensauxiliaires.ch